

Les discours politiques comme registres textuels : une approche linguistique¹

Julien Perrez, Université de Liège

François Randour, Université catholique de Louvain

Min Reuchamps, Université catholique de Louvain

Résumé

Il existe une longue tradition de recherches linguistiques sur le discours politique, mais rares sont les réflexions sur ce que recouvre la notion de discours politique. Dans les études, les corpus mobilisés émanent majoritairement des élites politiques (débats présidentiels, discours électoraux,...), laissant d'autres formes de discours politiques, comme les discours médiatiques portant sur des sujets politiques ou les discours citoyens sous-représentés. Cependant, une vision plus large de la notion politique pousse à adopter une approche plus compréhensive. Ceci pose la question de ce qui constitue un discours politique et savoir si cette notion renvoie à une réalité uniforme. Pour offrir une première réponse à ces questions, nous nous intéressons aux caractéristiques formelles de trois sous-genres de discours politiques (débats parlementaires, débats télévisés et corpus citoyens) afin d'évaluer dans quelle mesure ces discours sont linguistiquement divergents. Les résultats empiriques révèlent une réelle différence entre ces trois corpus et nous permettent de mieux délimiter les contours de ce qui pourrait constituer le genre politique et surtout ces registres textuels.

Mots-clés

Discours politiques, registres textuels, discours citoyens

1. Introduction

Il existe une longue tradition de recherches linguistiques sur le discours politique depuis différentes perspectives théoriques, parmi lesquelles l'analyse critique des discours (cf. Fairclough & Fairclough 2012, Wodak 1989), les approches lexicométriques (cf. Mayaffre 2005, 2016) ou encore les approches cognitivistes des métaphores (cf. Charteris Black 2011). Depuis les travaux de Lakoff (1996), bon nombre d'études se sont concentrées sur l'importance des métaphores dans le discours politique (citons par exemple L'Hôte 2014 ou Musolff 2016), suggérant notamment que beaucoup de nos concepts politiques sont métaphoriques par nature, mais soulignant également l'importance des métaphores pour cadrer (traduction de l'anglais 'frame') les représentations politiques. Comme le suggère Van Dijk (1997) l'analyse politique des discours (de l'anglais « political discourse analysis ») est une discipline multiple qui peut à la fois renvoyer à l'analyse politique des discours, il s'agit alors d'une analyse critique des rapports de force et des idéologies véhiculées par ceux-ci (Van Dijk 1997, Dunmire 2012), mais aussi à une analyse plus linguistique des discours politiques, alors abordés comme des faits de langage produits par des acteurs politiques.

Dans ces études linguistiques du discours politique, il est intéressant de noter que le concept de « discours politique » est présenté comme un genre uniforme. Cependant, une analyse de la littérature scientifique suggère qu'une grande variété de discours particuliers se retrouvent sous ce label. Ainsi, sont considérés comme discours politiques des productions aussi variées que des débats parlementaires

¹ Cette recherche s'inscrit dans le cadre plus large du projet de recherche (PDR) intitulé ADAPOF « A discursive approach of the paradox of federalism in linguistically divided democracies: Diachronic and synchronic analyses of state reforms' discourses and their impact in Belgium » financé par le Fonds de la Recherche Scientifique – FNRS sous le numéro : PDR T.1036.15.

(Gruber 2015), des déclarations de condoléances diplomatiques (Fenton-Smith 2007), des articles de presse (Musolff 2004), des affiches de campagne électorale (Jones 2014), les tweets de Donald Trump (Kreis 2017), des courriers de lecteurs dans un quotidien local (Sotillo & Starace-Nastase 1999), des tables rondes citoyennes (Perrez & Reuchamps 2014, 2015), des homélies d'évêques (Bonnin 2011), des sondages (Lipari 2000) ou encore des graffitis sur la barrière de séparation d'Abu Dis (Hanauer 2011).

Cette grande diversité s'explique par la portée de la notion de « politique ». Certains auteurs, principalement issus de la science politique, mettent en avant que tout peut être potentiellement politique (Pelinka 2007). En effet, comme l'indiquent Chilton & Schäffner (2002), si cette notion peut s'entendre au sens institutionnel du terme, référant à toute forme de production langagière émanant d'un acteur politique reconnu dans un contexte officiel, elle peut également s'entendre dans une acception plus large pour désigner tout type de négociations de rapports de force à quelque niveau que ce soit :

This question is allied to the question of what constitutes politics. If 'politics' is confined to **institutional politics** – parliamentary debates, party conference speeches, and the like, and generally more overtly linked to ideology, then the objects of study for political discourse analysis can be easily circumscribed. But **everyday conflicts** – say between men and women, workers and managers, policemen and black youths, even schoolchildren and teachers – are sometimes by some people characterized as 'political'.

Van Dijk (1997 :12-13) privilégie une acception plus restreinte de la notion. S'il reconnaît également la diversité potentielle des acteurs politiques, allant des politiciens professionnels aux citoyens engagés, il rajoute cependant que la notion d'acteurs ne suffit pas à définir le discours politique en tant que tel. Selon lui, pour avoir une portée politique, tout discours doit en effet accomplir une action politique (gouverner, légiférer, protester, voter,...) et être ancré dans un contexte de communication bien délimité (débats parlementaires, interviews médiatiques, etc. (cf. Van Dijk 1997 :14). Ainsi propose-t-il, dans le but d'opérationnaliser le concept de « discours politique », de le limiter aux discours d'acteurs professionnels produits dans un contexte institutionnalisé.

Notamment sous l'influence des travaux de Van Dijk et plus largement du domaine de l'analyse critique des discours (de l'anglais Critical Discourse Analysis – CDA), force est de constater que la plupart des recherches linguistiques portant sur le discours politique prennent pour objet d'étude des discours produits par des élites politiques (acteurs politiques professionnels et institutions), laissant d'autres formes de discours politiques, comme les discours médiatiques portant sur des sujets politiques ou les discours citoyens sous-représentés. Cette tendance a notamment été confirmée par une analyse bibliométrique basée sur le modèle PRISMA (Moher *et al.* 2009) menée par Perrez, Randour et Reuchamps (soumis). Cette étude, basée sur un échantillon de 160 articles scientifiques contenant le mot-clé « Political discourse » et référencés dans la base de données Scopus dans le domaine de la linguistique, confirme notamment que plus de 80% des articles abordent la notion de discours politique depuis le point de vue des femmes et hommes politiques professionnels ou des institutions politiques³.

Cependant, comme le suggère Bougher (2012 :149): « while research on metaphors in political discourse has flourished in recent years, the focus on elite communication has left metaphor's wider capacity as a reasoning tool for citizens underexplored ». Dans la lignée de cette constatation, Perrez & Reuchamps (2015) ont démontré que les métaphores jouaient en effet un rôle prépondérant dans la manière dont les citoyens parlaient du fédéralisme belge, confirmant par là même l'intérêt d'étudier ce type de discours. Par ailleurs, dans le contexte politique actuel, où les actions citoyennes se développent via les réseaux sociaux (cf. par exemple la plate-forme citoyenne en faveur de l'accueil des migrants en Belgique), où les citoyens interagissent sur des forums de discussion en ligne, et où de manière générale, la démocratie participative gagne du terrain (notamment à la suite d'initiatives comme le G1000,

³ Plus particulièrement, l'échantillon d'articles répond aux critères suivants : ont été sélectionnés tous les articles répertoriés dans la base de données Scopus dans la catégorie linguistique, publiés après 1997 en langue anglaise, dans lesquels le mot clé 'political discourse' se trouvant soit dans le titre, l'abstract ou les mots clés choisis par les auteurs.

Reuchamps *et al.*, 2017), il nous paraît indiqué d'étendre le spectre du discours politique à ce genre de registres. En effet, au-delà de la pertinence de genre de discours pour étudier la cognition politique des citoyens (Bougher 2012), prendre en compte différents types de discours politiques, et notamment des discours citoyens, peut nous amener à étudier des phénomènes de variation (percolation ou de résonance, réactivation, etc.) dans l'emploi de métaphores politiques (cf. Perrez, Reuchamps & Thibodeau, soumis).

Accepter d'étudier le discours politique depuis plusieurs perspectives soulève notamment la question de savoir ce qui constitue un discours politique. Doit-il son statut uniquement à des éléments extra-linguistiques, relevant de la situation d'énonciation ou peut-on identifier des caractéristiques linguistiques propres à ce genre discursif ? Selon Biber & Conrad (2009 :1), tout type de texte, qu'il soit écrit ou oral, a ses propres caractéristiques linguistiques. Dès lors, peut-on observer des différences linguistiques entre différents sous-types de discours politiques ou se comportent-ils de manière homogène ? Ce sont les questions auxquelles nous tenterons de répondre dans cette contribution, en proposant une analyse lexicométrique de trois corpus politiques oraux (débat parlementaires, débats télévisés et corpus citoyens), ayant pour but d'évaluer dans quelle mesure ces discours présentent des caractéristiques linguistiques divergentes.

La suite de cet article s'organise de la manière suivante. Dans la section 2, les auteurs discutent la notion de registre textuel. La section 3 présente la méthode mobilisée pour répondre à notre question de recherche. Les résultats de nos analyses sont discutés dans la section 4.

2. Le discours politique : genre ou registre textuel ?

Avant de répondre à ces questions, une clarification terminologique s'impose. En effet, dans la littérature scientifique, les notions de genre, de textes, de registre et de style recouvrent des acceptions plus ou moins larges selon les auteurs qui les mobilisent (Biber & Conrad, 2009). Biber & Conrad (2009 :2) proposent de distinguer les notions de registre, de genre et de style, qu'ils définissent comme trois perspectives différentes de l'étude de la variation textuelle. Un **registre** désigne une variété textuelle associée à une situation d'usage bien particulière. Ainsi, les registres se distinguent-ils les uns des autres par des caractéristiques linguistiques fonctionnelles, c'est-à-dire des caractéristiques justifiées par le contexte dans lequel tout texte est produit : « linguistic features tend to occur in a register because they are particularly well suited to the purposes and situational context of the register » (Biber & Conrad (2009 :6). La notion de **genre** est similaire à celle de registre pour ce qui est des caractéristiques situationnelles, mais diffère de la notion de registre sur le plan linguistique, dans la mesure où les caractéristiques propres à un genre sont d'ordre conventionnel plutôt que fonctionnel (Biber & Conrad (2009 :2). De manière complémentaire, la notion de **style** se rapproche de celle de registre dans sa dimension linguistique, mais diffère dans sa portée situationnelle, dans la mesure où le choix de certaines structures n'est pas déterminé par le contexte, mais reflète plutôt des choix esthétiques propres à un auteur ou une période (Biber & Conrad 2009 :2).

Dans la lignée du cadre théorique développé par Biber & Conrad (2009), la question se pose de savoir comment catégoriser le discours politique : doit-on le considérer comme un genre à part entière, disposant de ses propres conventions linguistiques et composé de multiples registres, ou plutôt comme un registre, distingué linguistiquement d'autres registres en fonction des caractéristiques situationnelles dans lesquelles il a été produit, quelles qu'elles soient. Pour répondre à ces questions, nous proposons une analyse de registre (de l'anglais 'register analysis', cf. Biber et Conrad 2009 : 6) de trois corpus politiques oraux, dont le but est d'en identifier les caractéristiques linguistiques potentiellement distinctives. Il s'agit ici de « linguistic characteristics that might occur in any variety but are much more common in the target register » (Biber et Conrad 2009: 6) et dont l'emploi se justifie par leur fonction dans la situation d'énonciation.

¹ Pour Biber et Conrad (2009 :5), la notion de 'texte' renvoie à toute production écrite ou orale de langage naturel dans un but de communication.

² Biber et Conrad parlent de 'pervasive linguistic features'.

3. Méthode

Afin de répondre à ces questions, nous avons analysé la fréquence d'une série d'indicateurs linguistiques (cf. 3.2), relevant à la fois de la morphologie, de la syntaxe et du lexique dans trois corpus politiques oraux (cf. 3.1). Les analyses ont été réalisées à l'aide du logiciel Unitex (Paumier, 2015).

3.1 Corpus de travail

Les trois corpus mobilisés pour cette étude présentent des caractéristiques contextuelles différentes, à savoir un corpus de débats parlementaires, un corpus de débats politiques télévisés et un corpus citoyen, tous basés sur des échanges autour de la question de l'évolution politique de la Belgique.

Le **corpus de débats parlementaires** a été constitué par Pauline Heyvaert (soumis) dans le cadre de ses recherches doctorales. Il regroupe les douze déclarations gouvernementales prononcées devant la Chambre des Représentants par les Premiers Ministres belges successifs pour la période 2006-2016. Les déclarations gouvernementales sont structurées autour de deux axes. D'une part, le premier ministre produit un discours devant l'assemblée dans lequel il fait le point sur l'état de la nation et présente les projets de son gouvernement dans les domaines de la politique institutionnelle, sociale et économique. D'autre part, s'ensuivent des débats au cours desquels les chefs des différents groupes politiques représentés réagissent au programme du gouvernement, l'exercice se terminant par un vote de confiance au gouvernement. Le corpus est bilingue français-néerlandais, compte plus d'un million de mots et est basé sur les retranscriptions officielles de ces débats (pour plus de détails sur la constitution de ce corpus, voir Heyvaert (soumis)). D'un point de vue de la situation d'énonciation, les caractéristiques suivantes peuvent être avancées : tout d'abord, il s'agit un corpus d'élites politiques au sens institutionnel du terme. Les débats ont été produits par des acteurs politiques professionnels dans un cadre institutionnel reconnu. Les orateurs s'adressent prioritairement à des pairs, même si leurs propos peuvent être considérés comme étant indirectement destinés aux médias, et par leurs intermédiaires, aux citoyens. Il s'agit de discours oraux formels caractérisés pour un faible niveau de spontanéité et d'interaction, chaque intervenant produisant à tour de rôle un discours soigneusement préparé. Plus spécifiquement, dans le cadre de cet article, un échantillon francophone de ce corpus a été constitué sur la base de la période 2007-2011. Il compte au total 318.342 mots.

Le **corpus de débats politiques** télévisés a été collecté sur la base d'un échantillon des émissions politiques hebdomadaires de la RTB(F) pour la période 1967-2016. Seules les émissions (ou les parties d'émission) portant explicitement sur les questions institutionnelles liées à la mise en place, l'évolution ou la gestion du fédéralisme belge ont été reprises dans notre corpus, soit un total de 80 émissions et 5 heures et 30 minutes de discussions. Celles-ci ont été retranscrites et rassemblées dans un seul corpus totalisant 906.237 mots. D'un point de vue situationnel, ce corpus rassemble des données orales plutôt formelles et spontanées. Les discussions sont gérées par un journaliste qui donne la parole aux différents intervenants. Les intervenants sont des femmes et des hommes politiques, généralement élus mais pas nécessairement investis d'une charge ministérielle. Il s'agit d'un type de discours politique médiatique, dans lequel les intervenants s'adressent les uns aux autres, mais également (voire surtout) aux citoyens téléspectateurs.

Le **corpus citoyen** a été constitué sur la base de forums citoyens organisés en 2007 par Min Reuchamps dans le cadre de ses recherches doctorales (cf. Reuchamps 2011, Perrez & Reuchamps 2014, 2015). Dans ces forums, des citoyens venus d'horizons divers et aux préférences politiques variées ont discuté du fédéralisme belge avec d'autres citoyens. Ils ont été rassemblés en neuf groupes de six à neuf personnes. Chaque groupe était animé par un facilitateur (politologue) qui gérait les débats. Ces échanges ont été enregistrés et retranscrits *in extenso*, résultant en un corpus de 225.437 mots. Du point de vue des conditions d'énonciation, ce corpus regroupe des données orales informelles et spontanées, produites par des acteurs politiques non professionnels. Les différents intervenants sont invités à exprimer leur propre perception du fonctionnement du fédéralisme belge ainsi que leur avis sur l'évolution de celui-ci. Ils s'adressent exclusivement aux autres citoyens de leur groupe.

En comparant ces trois corpus, plusieurs observations peuvent être avancées. Tout d’abord, ces corpus peuvent tous les trois être qualifiés de discours politiques, conformément à l’acception large de ce terme proposée dans notre introduction. Chaque corpus représente plus particulièrement différentes dimensions du discours politique. Premièrement, le corpus de débats parlementaires constitue un exemple de discours politique institutionnalisé, dans lequel des acteurs politiques professionnels s’adressent à leurs pairs, et indirectement aux médias et aux citoyens. Ce type de discours est régi par des règles strictes et présente un haut niveau de formalité. Deuxièmement, le corpus citoyen se trouve quant à lui à l’autre extrême du spectre politique, regroupant des acteurs non professionnels discutant du fédéralisme belge dans un contexte informel et spontané. Un point commun entre les deux types de discours est cependant que chaque intervenant s’adresse à des pairs : dans le premier cas, dans un contexte institutionnalisé, dans le deuxième cas, dans un contexte informel. Finalement, le corpus de débats télévisés se situe entre ces deux extrêmes. En effet, comme pour les débats parlementaires, il réunit des acteurs politiques professionnels, mais pas exclusivement, et le contexte est également plutôt formel et institutionnel, mais d’un point de vue médiatique, et non politique. Cependant, la structure des échanges s’apparente plutôt au corpus citoyen, d’une part au niveau du nombre d’intervenants et d’autre part dans la gestion des débats par un journaliste ou un animateur.

Au-delà de ces différences, ces trois corpus présentent également des points communs. Le premier concerne les thématiques politiques abordées. En effet, dans chacun de ces trois corpus, les problématiques institutionnelles liées au fonctionnement du fédéralisme belge se situent à l’avant-plan. Ensuite, les trois corpus reposent sur des retranscriptions d’échanges oraux, présentant une perspective quelque peu biaisée sur la notion d’oralité. En effet, étant basées sur des retranscriptions écrites, une série de caractéristiques propres à la production orale de ces discours politiques, comme la gestuelle, sont perdues dans l’analyse de ces données (voir par exemple Debras et L’Hôte 2015 pour un contre-exemple). Le tableau 1 résume les différentes caractéristiques discutées ci-dessus.

	Corpus parlementaire	Corpus débats télévisés	Corpus citoyen
Degré d’institutionnalisation	Institutionnalisation élevée	Institutionnalisation moyenne	Non institutionnalisé
Type d’acteurs	Acteurs politiques professionnels Femmes et hommes politiques investis d’un mandat institutionnel	Acteurs politiques professionnels Femmes et hommes politiques	Acteurs politiques non professionnels Citoyens
Audience primaire	Les pairs	Les autres intervenants	Les autres participants
Audience secondaire	Oui, indirectement les citoyens	Oui, principalement les citoyens	Non
Tierce personne	Animateur (président de la Chambre)	Animateur (journaliste)	Animateur (politologue)
Thème du corpus	Fédéralisme belge	Fédéralisme belge	Fédéralisme belge
	Retranscriptions d’échanges oraux	Retranscriptions d’échanges oraux	Retranscriptions d’échanges oraux
Taille du corpus	318.342 mots	906.237 mots	225.437 mots

Tableau 1: Description des corpus politiques analysés

3.2 Variables linguistiques

A notre connaissance, peu d’études se sont concentrées sur les caractéristiques linguistiques des discours politiques. Hormis l’usage spécifique des pronoms personnels, notamment dans des rapports d’inclusion

et d'exclusion (cf. Sinardet 2012), il est dès lors compliqué de dresser un inventaire des structures caractéristiques des discours politiques. Pour notre analyse, nous nous sommes dès lors basés sur une liste constituée par Biber et Conrad (2009 : 78-82) reprenant des caractéristiques étudiées dans les recherches d'analyse critique des discours. Dans cette liste, nous avons sélectionné les variables qui nous semblaient pertinentes pour étudier nos trois corpus politiques. Parmi ces variables, certaines sont liées à la forme et la structure des unités qui constituent le corpus (classes de mots, pronoms, temps verbaux, voix passive, négation, nombre de questions), d'autres au contenu (diversité lexicale, degré de spécialisation lexicale, emploi de connecteurs, substantivations).

4. Résultats

4.1 Indicateurs liés à la forme

Afin d'établir dans quelle mesure les différences observées étaient significatives, nous avons appliqué une série de tests de log-likelihood ratio (réalisé sur des paires d'observations) en utilisant la plate-forme en ligne développée par McEnery & Hardie (2011). Une cellule bleutée indique une différence significative entre le corpus de débats télévisés et le corpus citoyen. Un résultat imprimé en gras renvoie à une différence significative entre le corpus parlementaire et le corpus de débats télévisés. Enfin, un résultat imprimé en rouge indique une différence significative entre le corpus citoyen et le corpus parlementaire. Le seuil de significativité est indiqué par le symbole * ('*' = $p < .05$, '**' = $p < .001$, '***' = $p < .0001$). Quand la fréquence d'un indicateur est significativement plus élevée dans un corpus que dans les deux autres, les deux seuils de significativité sont repris et séparés par le symbole |, le seuil de gauche de ce symbole renvoyant alors à la différence avec le corpus situé le plus à gauche dans le tableau).

4.1.1 Classes de mots

L'utilisation des différentes classes de mots est résumée dans le Tableau 2. Un coup d'œil rapide révèle que les trois corpus se comportent différemment dans leur emploi de ces différentes catégories grammaticales, à l'exception de la distribution des verbes qui est comparable dans les trois corpus. Le corpus parlementaire contient significativement plus de substantifs, d'adjectifs et de déterminants que les deux autres corpus. Ces trois classes sont également plus fréquentes dans le corpus des débats télévisés que dans le corpus citoyen. Celui-ci se distingue cependant des deux autres corpus par l'utilisation plus fréquente d'adverbes, de conjonctions et d'interjections. Ici aussi, le corpus de débats télévisés prend une position intermédiaire, dans la mesure où ces quatre catégories y sont plus fréquentes que dans le corpus parlementaire.

Ces premières tendances confirment que le corpus parlementaire et le corpus citoyen se comportent différemment quant à leur structuration linguistique. Cela s'explique probablement par les différences situationnelles entre ces deux corpus, notamment en termes de formalité. A ce titre, le corpus parlementaire se rapproche plus d'un langage formel et écrit, et le corpus citoyen d'un langage oral spontané, comme en témoigne par exemple le nombre d'interjections. Le corpus de débats télévisés se place entre ces deux extrêmes, se rapprochant du corpus citoyen pour ce qui est de l'emploi d'adverbes et de pronoms, mais plutôt du corpus parlementaire au niveau des substantifs et des adjectifs.

Indicateur	Corpus parlementaire		Corpus débats télévisés		Corpus citoyen	
	<i>N. Occ.</i>	<i>/100.000</i>	<i>N. Occ.</i>	<i>/100.000</i>	<i>N. Occ.</i>	<i>/100.000</i>
Verbes	71.299	16.300,8	214.313	16.508,7	55.567	16.268,8
Substantifs	146.062^{**}	33.393,6^{**}	404.863	31.186,9	104.305	30.538,2
Adjectifs	51.102^{***}	11.683,3^{***}	137.860	10.619,4	34.567	10.120,4

Adverbes	24.590	5.621,9	101.747[§]	7.837,6[§]	33.114[§]	9.695,0[§]
Déterminants	72.933[§]	16.674,4[§]	165.395 [§]	12.740,5 [§]	38164	11.173,6
Pronoms	53.350	12.197,2	187.697[§]	14.458,4[§]	49.840[§]	14.592,0[§]
Conj. coord.	9.080	2.075,9	34.846[§]	2.684,2[§]	10.016^{§§§}	2.932,5^{§§§}
Conj. sub.	6.401	1.463,4	31.011[§]	2.388,8[§]	10.078^{§§§§}	2.950,6^{§§§§}
Interjections	2.578	589,4	20.452[§]	1.575,4[§]	5.905^{§§§§}	1.728,9^{§§§§}
TOTAL	437.395 [§]		1.298.184 [§]		341.556 [§]	

Tableau 2: Résumé des différentes classes de mots dans les trois corpus politiques

4.1.2 Pronoms

Comme le Tableau 3 l'illustre, le nombre de pronoms est significativement plus élevé dans le corpus citoyen et le corpus de débats télévisés. En outre, une analyse plus détaillée révèle que les pronoms se distribuent de manière différente dans les trois corpus en fonction de leur nature. Ainsi, les pronoms de première personne sont employés de manière significativement plus fréquente dans le corpus citoyen que dans les deux autres corpus. Ceci peut de nouveau être mis en lien avec la nature de l'exercice dans lequel des citoyens sont amenés à donner leur propre perception du fédéralisme belge. Le nombre de pronoms de la première personne est par contre peu fréquent dans le corpus parlementaire. Cela souligne que même si ce sont chaque fois des individus qui prennent la parole à tour de rôle, ils représentent des groupes qui les dépassent, que ce soit le gouvernement ou un groupe parlementaire. Le corpus médiatique prend, quant à lui et à nouveau, une place intermédiaire.

Au niveau des pronoms de la deuxième personne, on constate une fréquence significativement plus élevée dans le corpus de débats télévisés. Ceci s'explique par le caractère hautement interactif de contexte de communication. A ce titre, les échanges citoyens présentent un nombre significativement plus élevé de pronoms de la deuxième personne que les échanges parlementaires, suggérant également un plus haut degré d'interaction, même si moindre que dans les échanges télévisés.

Indicateur	Corpus parlementaire		Corpus débats télévisés		Corpus citoyen	
	<i>N. Occ.</i>	<i>/100.000</i>	<i>N. Occ.</i>	<i>/100.000</i>	<i>N. Occ.</i>	<i>/100.000</i>
Pronoms 1PS	4.771	1.090,8	22.471[§]	1.731,0	7.471^{§§§§}	2.187,3^{§§§§}
Pronoms 2PS	845	193,2	9.619[§]	741,0[§]	1.952[§]	571,5[§]
Pronoms 3PS	33.504	7.659,9	103.771[§]	7.993,6[§]	26.078	7.635,1

Tableau 3: Emploi des pronoms dans les trois corpus politiques

[§] Les valeurs totales mentionnées pour les classes de mots diffèrent du nombre total des mots du corpus. Cela est le résultat de l'incapacité du logiciel Unitex de désambiguer certaines formes. Ainsi la forme *été* peut-elle à la fois désigner le participe passé du verbe *être*, mais aussi un substantif masculin. Le logiciel tient alors compte des deux possibilités, ce qui génère de l'ambiguïté et augmente le nombre total d'occurrences pour les classes de mots. Pour la discussion de cet indicateur, mais aussi des pronoms (cf. 4.1.2) et des temps verbaux (cf. 4.1.3), la fréquence relative utilisée se base sur le total (incluant l'ambiguïté). Pour les autres indicateurs, les fréquences relatives sont calculées sur la base du nombre total de mots.

Pour ce qui est des pronoms de la troisième personne, leur fréquence plus élevée dans le corpus de débats télévisés s'explique probablement par le fait que ces émissions sont toujours en lien avec l'actualité, ce qui nécessite sans doute d'évoquer des référents absents de la situation de communication.

4.1.3 Temps verbaux

L'analyse des temps verbaux mobilisés dans les trois corpus montre que les citoyens et les participants aux débats télévisés sont plus ancrés dans le présent que les parlementaires. Ceux-ci se distinguent par contre par leur emploi significativement plus fréquent du futur simple et des temps composés, comme en témoigne le taux élevé de participes passés. Cette observation peut être mise en relation avec la nature même des déclarations gouvernementales au cours desquels le premier ministre et les parlementaires évoquent les actions accomplies (ou non) au cours de l'année, voire de la législature, précédente, ainsi que les projets du gouvernement pour la nouvelle l'avenir. Cette dimension est présente, bien que dans une moindre mesure, dans les débats télévisés, qui se distinguent à ce titre des échanges citoyens.

On constate par ailleurs que les citoyens se distinguent par leur emploi de l'imparfait. Cela suggère qu'ils se basent sur leurs expériences passées et leur histoire personnelle pour construire leur représentation du fédéralisme.

Indicateur	Corpus parlementaire		Corpus débats télévisés		Corpus citoyen	
	<i>N. Occ.</i>	<i>/100.000</i>	<i>N. Occ.</i>	<i>/100.000</i>	<i>N. Occ.</i>	<i>/100.000</i>
Indicatif présent	32.965	7.536,7	121.788^{**}	9.381,4^{**}	31.324⁺	9.171,0⁻
Indicatif imparfait	1.723	393,9	5.445	419,4	2.202⁻	644,7⁻
Indicatif futur (simple)	3.550^{****}	811,6^{****}	3.655	281,5	691	202,3
Participe passé	14.271^{****}	3.262,7^{****}	31.143	2.399,0	7.060	2.067,0

Tableau 4: Distribution des temps verbaux dans les trois corpus politiques

4.1.4 Questions

Au niveau de l'emploi des questions, on observe une fréquence significativement plus élevée dans les corpus de débats télévisés et citoyen. De nouveau, cette observation est logique et liée aux types d'interaction propres à ces deux situations de communication. Bien que le rôle des parlementaires soit de questionner le programme du gouvernement, ces résultats suggèrent que ces questionnements sont réalisés de manière indirecte, dans un style plus proche du langage écrit que du langage oral.

Indicateur	Corpus parlementaire		Corpus débats télévisés		Corpus citoyen	
	<i>N. Occ.</i>	<i>/ 1000 phrases</i>	<i>N. Occ.</i>	<i>/ 1000 phrases</i>	<i>N. Occ.</i>	<i>/ 1000 phrases</i>
N Questions	741	41,15	6204^{**}	142,11^{**}	2183^{****}	193,15^{****}
N Phrases	18.007		43.656		11.302	

Tableau 5: Distribution des questions dans les trois corpus politiques

4.1.5 Marqueurs de négation

C'est dans le corpus de débats télévisés que les marqueurs de négation présentent la fréquence la plus élevée, rappelant que l'exercice de débat consiste précisément à s'opposer au point de vue de son interlocuteur (voir aussi 4.2.2). De nouveau, cette dimension est étonnamment absente des débats parlementaires, ce qui tend à conforter l'idée que l'opposition passe par des stratégies linguistiques plus indirectes.

Indicateur	Corpus parlementaire		Corpus débats télévisés		Corpus citoyen	
	<i>N. Occ.</i>	<i>/100.000</i>	<i>N. Occ.</i>	<i>/100.000</i>	<i>N. Occ.</i>	<i>/100.000</i>
Négation	2.525	793,2	9.465^{***}	1.044,4^{***}	2.053	910,7

Tableau 6: Distribution des marqueurs de négation dans les trois corpus politiques

4.1.6 Voix passive

L'étude du nombre de tournures passives utilisée dans les trois corpus montre que cette construction est significativement plus fréquemment mobilisée dans le corpus parlementaire que dans les deux autres corpus. Cette observation fait écho au faible taux d'emploi de pronoms de la première personne dans ce corpus politique, et souligne que les parlementaires ne parlent pas en leurs propres noms, mais bien en celui des groupes qu'ils représentent. Ce taux élevé de construction passive suggère également que les individus se mettent au second plan au profit des politiques à entreprendre.

Indicateur	Corpus parlementaire		Corpus débats télévisés		Corpus citoyen	
	<i>N. Occ.</i>	<i>/100.000</i>	<i>N. Occ.</i>	<i>/100.000</i>	<i>N. Occ.</i>	<i>/100.000</i>
Voix passive	2.539^{***}	797,6^{***}	3.488	384,9	696	308,7

Tableau 7: Emploi de la voix passive dans les trois corpus politiques

4.2 Indicateurs liés au contenu lexical

4.2.1 Diversité lexicale

Pour mesurer le degré de diversité lexicale, nous avons calculé le type-token ratio pour chacun des corpus. Cet indice mesure le rapport entre le nombre total de formes (tokens) et le nombre de formes différentes (types). Il révèle que les trois corpus étudiés présentent de manière générale un faible niveau de diversité lexicale. Nous observons cependant une différence entre les trois corpus, le corpus de débats télévisés présentant un plus faible niveau de diversité lexicale que les deux autres corpus (cf. Tableau 8).

Indicateur	Corpus parlementaire	Corpus débats télévisés	Corpus citoyen
N. tokens	318.342	906.237	225.437
N. types	15.669	21.772	9.495
Type/token-ratio	4,9%	2,4%	4,2%

Tableau 8: Type-token ratio des trois corpus politiques

Le lemmatiseur d'Unitex contient un module permettant d'attribuer une étiquette renvoyant au caractère plus ou moins spécialisé d'une unité lexicale reconnue. Appliqué aux trois corpus étudiés, cet étiquetage révèle notamment que le corpus parlementaire diffère significativement des deux autres corpus par l'emploi plus fréquent de termes considérés comme spécialisés (par exemple des termes comme *accord communautaire*, *administration publique*, *réforme institutionnelle*, *régime social*, *régionaliser*, *solution négociée*,...). Cela renvoie à la teneur des débats portant sur des thématiques politiques plus précises.

Indicateur	Corpus parlementaire		Corpus débats télévisés		Corpus citoyen	
	<i>N. Occ.</i>	<i>/100.000</i>	<i>N. Occ.</i>	<i>/100.000</i>	<i>N. Occ.</i>	<i>/100.000</i>
Vocabulaire courant	272.847 ^{**}	85.708,8 ^{**}	758.938	83.746,1	193.060*	85.638,1*
Vocabulaire spécialisé	15.182 ^{***}	4.769,1 ^{***}	37.654	4.155,0	9.130	4.049,9
Vocabulaire très spécialisé	1.820	571,7	4.631	511,0	1.276	566,0

Tableau 9: Degré de spécialisation du vocabulaire dans les trois corpus politiques

4.2.2 Substantivations

Dans la lignée de ces observations, nous avons également étudié le phénomène des substantivations. Il s'agit d'une construction substantivée sur la base d'une racine verbale ou d'un autre substantif (voire d'un nom propre) et qui désigne le résultat d'un processus, ou les conséquences néfastes de ce résultat. Certains chercheurs (voir par exemple Billig 2008) ont suggéré que ces constructions étaient particulièrement saillantes en politique. Ainsi, en 2012, Bart De Wever défrayait la chronique en évoquant la « wallonisation » de l'économie belge^{*}. Plus récemment, le premier ministre belge, Charles Michel, dénonçait la « trumpisation » des partis de gauche francophones. Autant d'exemples qui justifient l'analyse de ces constructions dans nos corpus. A titre exploratoire, nous avons recherché les substantivations à l'aide du morphème *-(a)-tion* dans les trois corpus étudiés. Les résultats montrent que ces constructions sont significativement plus fréquentes dans le corpus parlementaire que dans les deux autres corpus, mais également dans le corpus de débats télévisés que dans le corpus citoyen. Il s'agit pour la plupart des termes renvoyant à des processus politiques spécifiques comme *communautarisation*, *concertation*, *autorégulation*, *déféderalisation*, etc.

Indicateur	Corpus parlementaire		Corpus débats télévisés		Corpus citoyen	
	<i>N. Occ.</i>	<i>/100.000</i>	<i>N. Occ.</i>	<i>/100.000</i>	<i>N. Occ.</i>	<i>/100.000</i>
Subst. (a)tion	2.427 ^{***}	762,4 ^{***}	3.062 ^{**}	337,9 ^{**}	459	203,6

Tableau 10: Nombre de substantivations en *-(a)tion* dans les trois corpus politiques

4.2.3 Connecteurs

Une dernière catégorie reprise dans notre analyse est celle des connecteurs. Il s'agit de termes comme des conjonctions ou des adverbes explicitant des relations de cohérence entre deux phrases. Ils jouent notamment un rôle fondamental dans la structuration de l'argumentation d'un texte.

* Source : *La Dernière Heure*, 28/10/2012.

Indicateur	Corpus parlementaire		Corpus débats télévisés		Corpus citoyen	
	<i>N. Occ.</i>	<i>/100.000</i>	<i>N. Occ.</i>	<i>/100.000</i>	<i>N. Occ.</i>	<i>/100.000</i>
Con.Contraste	2.180 ⁺	684,8 ⁺	8.578 ^{****}	946,6 ^{****}	541	240,0
Con.Condition	713	224,0	3.168 ⁺	349,6 ⁺	1.096 ⁺⁺	486,2 ⁺⁺
Con.Cause	433	136,0	3.192 ⁺	352,2 ⁺	924 ⁺⁺	409,9 ⁺⁺
Con.Conséq.	397	124,7	3.964 ⁺	437,4 ⁺	1.772 ^{****}	786,0 ^{****}
Con.But	3.029 ⁺	951,5 ⁺	6.957	767,7	1.841	816,6
Con.Total	6.752	2121,0	25.859 ⁺	2.853,4 ⁺	6.174 ⁺	2.738,7 ⁺

Tableau 11: Emploi des connecteurs dans les trois corpus politiques

Globalement, les résultats montrent que les connecteurs sont plus fréquents dans le corpus de débats télévisés et le corpus citoyen. Il est notamment intéressant de constater que les connecteurs de condition, de cause et de conséquence sont employés plus fréquemment dans le corpus citoyen, suggérant que ceux-ci ont dû justifier leurs perceptions du fédéralisme belge d'une part et insister sur les conséquences de sa mise en place et de son mode de fonctionnement. Ceci suggère que ce corpus citoyen revêt un caractère nettement plus argumentatif que le corpus parlementaire.

Malgré le faible taux global de connecteurs dans le corpus parlementaire, il faut noter la fréquence élevée de connecteurs de contraste et de but dans ce corpus. Dans le premier cas, cela nous rappelle la fonction prioritaire de ce genre de discours, à savoir de s'opposer aux visions et aux projets du gouvernement (et/ou d'un autre parlementaire). Dans le second cas, la haute fréquence de connecteurs de but nous rappelle que l'une des caractéristiques de ces discours est de présenter les projets du gouvernement pour l'avenir (voir aussi 4.1.3). La présence significativement plus élevée de connecteurs de contraste peut, quant à elle, également être mise en lien avec la fonction communicative de ce genre de discours, à savoir d'opposer des points de vue.

5. Conclusion

Le discours politique constitue un objet d'étude particulièrement prisé par les linguistes et autres analystes des discours en raison de sa place importante dans notre environnement quotidien. Pourtant la définition de ce qu'est le discours politique est généralement limitée aux discours des élites politiques qui jouent un rôle institutionnel. Une vision plus large, inspirée par l'approche davantage de la science politique que tout peut être – potentiellement – politique est peu présente. Cela a néanmoins pour conséquence d'exclure de l'analyse du discours politique la parole d'acteurs qui parlent de politique sans pour autant faire de la politique. L'objectif de cette contribution était d'explorer cette question en mobilisant trois corpus de discours « politique » différents : des discours parlementaires et des débats télévisés, qui se rejoignent par la nature professionnelle des acteurs en présence mais qui échangent dans des arènes fortement distinctes, ainsi que des discussions entre citoyens, qui se caractérisent par leur caractère non professionnel.

Les résultats de la comparaison entre les trois corpus montrent que leurs caractéristiques propres sont en lien avec la situation de communication. Ainsi, dans les discours parlementaires, les personnes sont mises en retrait (peu de pronoms personnels, davantage d'usage du passif) et on y trouve un vocabulaire qui est plus spécialisé et plus de substantivations, une plus forte opposition (via les connecteurs de cause), un accent sur les réalisations politiques et les projets futurs (qui passent par les connecteurs but et l'usage de temps futur) et finalement proche de l'écrit (cf. les classes de mots). A bien des égards, les discours citoyens s'opposent aux discours parlementaires : les individus sont à l'avant-plan (avec un grand usage de pronom personnel et de l'imparfait qui permet de relater les expériences personnelles) et ce sont les discussions directes entre eux qui dominent (avec l'utilisation plus fréquente d'adverbes,

de conjonctions et d'interjections). Cette interaction distingue assez fortement le corpus citoyen du corpus parlementaire, même si on la trouve encore davantage, et sans surprise, dans les débats télévisés. Pour d'autres caractéristiques, ce corpus occupe, dans notre comparaison, une position intermédiaire (classes de mots, connecteurs, substantivations, voix passive).

Ces différents aspects peuvent être considérés comme des registres car on trouve une variation linguistique en lien avec le contexte de communication. Les débats télévisés se démarquent notamment par leur dimension oppositionnelle et leur utilisation de la négation. On voit ainsi se confirmer la pertinence d'étudier ces différents types de discours comme différents (sous-)registres de discours politique. Ils montrent en effet peu d'homogénéité. Au niveau de ce que constitue le discours politique d'un point de vue linguistique, il n'y a guère d'uniformité entre ces trois corpus. Si ceux-ci permettent déjà de couvrir largement, et de manière plus large qu'une approche par les élites politiques, ce que recouvrent la notion de discours politiques dans la réalité, les recherches doivent se poursuivre en incluant d'autres types de corpus afin d'affiner cette proposition de comprendre les discours politiques comme différents registres textuels.

Bibliographie

- Biber, D. & Conrad, S. (2009). *Register, Genre and Style*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Billig, M. (2008). The language of critical discourse analysis: the case of nominalization. *Discourse & Society* 19(6), pp. 783-800.
- Bonnin, J. E. (2011). From discursive event to discourse événement: A case study of political-religious discourse in Argentina. *Discourse & Society*, 22(6), 677-692.
- Bougher, L. D. (2012). The Case for Metaphor in Political Reasoning and Cognition. *Political Psychology*, 33(1), 145-163. doi:10.1111/j.1467-9221.2011.00865.x
- Charteris-Black, J. (2011). *Politicians and Rhetoric: The Persuasive Power of Metaphor* (2nd ed.). London: Palgrave Macmillan.
- Chilton, P. A., & Schäffner, C. (2002), *Politics as Text and Talk: Analytic Approaches to Political Discourse*. Amsterdam: John Benjamins Publishing.
- Debras, C., & L'Hôte, E. (2015). Framing, metaphor and dialogue: A multimodal approach to party conference speeches. *Metaphor and the Social World*, 5(2), 177-204. doi:doi:10.1075/msw.5.2.01deb
- Fairclough, I., & Fairclough, N. (2012). *Political Discourse Analysis: A method for advanced students*. London: Routledge.
- Fayol, M. et al. (1992). *Psychologie cognitive de la lecture*. Paris : PUF.
- Fenton-Smith, B. (2007). Diplomatic condolences: ideological positioning in the death of Yasser Arafat. *Discourse & Society*, 18(6), 697-718. doi:10.1177/0957926507082192
- Gaonac'h, D. & Golder, C. (1995). *Manuel de psychologie pour l'enseignement*. Paris : Hachette.
- Gruber, H. (2015). Policy-oriented argumentation or ironic evaluation: A study of verbal quoting and positioning in Austrian politicians' parliamentary debate contributions. *Discourse Studies*, 17(6), 682-702. doi:10.1177/1461445615602377
- Hanauer, D. I. (2011). The discursive construction of the separation wall at Abu Dis. *Journal of Language and Politics*, 10(3), 301-321. doi:10.1075/jlp.10.3.01han
- Heyvaert, P. (soumis). Fairies, Christmas miracles and sham marriages: a diachronic analysis of deliberate metaphors in Belgian political discourse. In Perrez, J., Reuchamps, M. & Thibodeau, P. (eds), *Variations in Political Metaphors*. Manuscript en cours d'évaluation.
- Jones, W. (2014). Political semiotics of national campaign posters and pictorial representation: Thailand's 2011 general elections. *Semiotica*, 2014(199), pp. 269-296.

- Kern, R.G. (1994). The Role of Mental Translation in Second Language Reading. *Studies in Second Language Acquisition*, n°16, pp. 41-61.
- Kreis, R. (2017). The “Tweet Politics” of President Trump. *Journal of Language and Politics*, 16(4), 607-618. doi:10.1075/jlp.17032.kre
- L’Hôte, E. (2014). *Identity, Narrative and Metaphor: A Corpus-Based Cognitive Analysis of New Labour Discourse*. Houndmills: Palgrave Macmillan.
- Lakoff, G. (1996). *Moral politics: How liberals and conservatives think*. Chicago: University of Chicago Press.
- Lipari, L. (2000). Toward a Discourse Approach to Polling. *Discourse Studies*, 2(2), 187-215. doi:10.1177/146144560002002003
- Mayaffre, D. (2005). Les corpus politiques: objet, méthode et contenu. Introduction. *Corpus*, 4. Retrieved from <http://corpus.revues.org/index292.html>
- Mayaffre, D. (2016). Du candidat au président. Panorama logométrique de François Hollande. *Mots. Les langages du politique*, 112(3), 81-92. <https://www.cairn.info/revue-mots-2016-3-page-81.htm>
- Mc Enery, T. & Hardie, A. (2011). *Corpus Linguistics: Method, Theory and Practice*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Moher et al. 2009, Preferred Reporting Items for Systematic Reviews and Meta-Analyses: The PRISMA Statement. *PLoS Medicine*, 6(7).
- Morais, J. (1996). La lecture et l’apprentissage de la lecture : questions pour la science. In : *Regards sur la lecture et ses apprentissages*. Paris : Observatoire national de la lecture.
- Musolff, A. (2004). *Metaphor and Political Discourse. Analogical Reasoning in Debates about Europe*. London: Palgrave Macmillan.
- Musolff, A. (2016). *Political Metaphor Analysis: Discourse and Scenarios*. London: Bloomsbury.
- Paumier, S. (2015). *UNITEX 3.1 : Manuel d’utilisation*. Paris: Université Paris-Est Marne-la-Vallée.
- Pelinka, A. (2007). Language as a political category: The viewpoint of political science. *Journal of Language and Politics*, 6(1), 129-143. doi:10.1075/156921507781509626
- Perrez, J., & Reuchamps, M. (2014). Deliberate metaphors in political discourse: the case of citizen discourse. *Metaphorik.de*, 25, 7-41.
- Perrez, J., & Reuchamps, M. (2015). A crazy machine or a strong “living apart together” relationship? The role of metaphors in citizens’ perception of Belgian federalism. *Mots. Les langages du politique*(109), 125-145.
- Reuchamps, M. (2011). *L’avenir du fédéralisme en Belgique et au Canada. Quand les citoyens en parlent*. Bruxelles: P.I.E.-Peter Lang.
- Reuchamps, M., Caluwaerts, D., Dodeigne, J., Jacquet, V., Moskovic, J., & Devillers, S. (2017). Le G1000 : une expérience citoyenne de démocratie délibérative. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2344-2345(19), 5-104.
- Sinardet, D. (2012). Le rôle des médias dans le conflit communautaire belge : Le traitement du dossier « Bruxelles-Hal-Vilvorde » lors des débats politiques télévisés francophones et néerlandophones en Belgique. In J. Perrez & M. Reuchamps (Eds.), *Les relations communautaires en Belgique : Approches politiques et linguistiques* (pp. 105-131). Louvain-la-Neuve: Academia-L'harmattan.
- Sotillo, S. M., & Starace-Nastasi, D. (1999). Political Discourse of a Working-Class Town. *Discourse & Society*, 10(3), 411-438. doi:10.1177/0957926599010003006
- Van Dijk, T.A. (1997). What is Political Discourse Analysis? *Belgian Journal of Linguistics*, n°11, pp.11-52.

Wodak, R. (1989), *Language, Power and Ideology: Studies in Political Discourse*. Amsterdam: John Benjamins Publishing.